

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR ORANGE BUSINESS SERVICES,
filiale du groupe



PRESENTEE PAR



PORTZAMPARC
BNP PARIBAS GROUP

**DOCUMENT « AUTRES INFORMATIONS » RELATIF AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT
JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ BUSINESS & DECISION**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Business & Decision a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 26 mai 2020, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 6 de l'instruction n°2006-07 de l'AMF en date du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Business & Decision.

Le présent document incorpore par référence le rapport financier annuel de Business & Decision pour l'exercice social clos le 31 décembre 2019 tel que mis à disposition du public le 24 mars 2020.

Le présent document complète la note en réponse relative à l'offre publique de retrait initiée par la société Orange Business Services visant les actions de la société Business & Decision, telle que visée par l'AMF le 26 mai 2020, sous le numéro 20-212, en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note en Réponse** »).

Le présent document et la Note en Réponse établie par Business & Decision sont disponibles sur le site internet de Business & Decision (www.group.businessdecision.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Des exemplaires du présent document et de la Note en Réponse sont également disponibles sans frais et sur simple demande auprès de : Business & Decision – Cœur Défense A 110 Esplanade du Général de Gaulle, 92931 Paris La Défense Cedex.

Un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS.....	3
2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	4
3. COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DONNÉES FINANCIÈRES DIFFUSÉS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	4
4. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	4
5. PERSONNES RESPONSABLES.....	5
5.1. Nom et fonction de la personne responsable des informations relatives à Business & Decision.....	5
5.2. Attestation de la personne responsable des informations relatives à Business & Decision ...	5

PREAMBULE

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des articles 236-3 et 237-1 du règlement général de l'AMF, Orange Business Services¹, société anonyme au capital de 1.063.592.809,20 euros, dont le siège social est situé 1, place des droits de l'Homme, 93210 Saint-Denis-La-Plaine, identifiée au SIREN sous le numéro 345 039 416 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny (l'« **Initiateur** » ou « **Orange Business Services** »), contrôlée par Orange, société anonyme au capital 10.640.226.396 euros, dont le siège social est situé 78, rue Olivier de Serres, 75015 Paris, identifiée au SIREN sous le numéro 380 129 866 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris, et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris – Compartiment A sous le code ISIN FR0000133308 et le mnémonique ORA (« **Orange SA** ») (ci-après dénommé, avec Orange Business Services, le « **Groupe Orange** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires de Business & Decision, société anonyme au capital de 551.808,25 euros, dont le siège social est situé Cœur Défense A 110 Esplanade du Général de Gaulle, 92931 Paris La Défense Cedex, identifiée au SIREN sous le numéro 384 518 114 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre (« **Business & Decision** » ou la « **Société** »), et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris – Compartiment C sous le code ISIN FR0000078958 et le mnémonique BND, d'acquies leurs actions Business & Decision au prix de 7,93 euros par action (le « **Prix d'Offre** ») payable exclusivement en numéraire, dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** »).

A la date des présentes, l'Initiateur détient 7.379.807 actions représentant autant de droits de vote, soit 93,62% du capital et 93,42% des droits de vote de la Société.

L'Offre vise la totalité des actions non encore détenues par l'Initiateur, soit 503.168 actions représentant 519.942 droits de vote, soit 6,38% du capital et 6,58% des droits de vote de la Société.

Il n'existe aucun autre titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société autres que les actions de la Société.

L'Offre est présentée par Portzamparc, filiale du Groupe BNP Paribas (l'« **Etablissement Présentateur** ») qui garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre en application de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF. L'Etablissement Présentateur est habilité à fournir des services de prise ferme en France.

La durée de l'Offre sera de 29 jours de négociation, conformément aux dispositions de l'article 236-7 du règlement général de l'AMF.

La procédure de retrait obligatoire prévue à l'article L. 433-4, II du code monétaire et financier sera mise en œuvre après (i) la clôture de l'Offre et (ii) l'expiration du délai de recours visé à l'article R. 621-44 du code monétaire et financier, tel que prorogé par les dispositions des ordonnances n° 2020-306 du 25 mars 2020, n°2020-427 du 15 avril 2020 et n°2020-560 du 13 mai 2020. En l'état de ces dispositions, le délai de recours expirerait le 3 juillet 2020. Les actions Business & Decision qui n'auront pas été apportées à l'Offre seront transférées à l'Initiateur en contrepartie d'une indemnité en numéraire de 7,93 euros par action Business & Decision, égale au Prix d'Offre par action, nette de tous frais (le « **Retrait Obligatoire** »).

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Business & Decision, au sens de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, figurent dans le rapport financier annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2019, comprenant le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, lesdits comptes et les rapports des commissaires

¹ Société anciennement dénommée Network Related Services.

aux comptes y afférents (le « **Rapport Financier Annuel** »). Ce document est disponible sur le site internet de la société (<https://fr.group.businessdecision.com> – rubrique « *Information réglementée* ») depuis le 24 mars 2020.

Le rapport de gestion décrivant l'activité de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 figure pages 68 à 81 du Rapport Financier Annuel.

Le Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 de Business & Decision a fait l'objet, le 24 mars 2020, d'un dépôt électronique auprès de l'AMF conformément aux dispositions des articles 221-1 1^oa), 221-4 IV et 221-5 du règlement général de l'AMF et fait ainsi l'objet d'une incorporation par référence dans le cadre du présent document.

Il peut également être obtenu sans frais auprès de Business & Decision à l'adresse suivante : Cœur Défense A 110 Esplanade du Général de Gaulle, 92931 Paris La Défense Cedex.

Les informations suivantes figurant dans le présent document complètent les informations figurant dans le rapport financier annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Depuis la publication du Rapport Financier Annuel, il n'est pas survenu de fait ou d'évènement dont l'importance nécessiterait une mise à jour.

3. COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DONNÉES FINANCIÈRES DIFFUSÉS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Business & Decision publie ses communiqués de presse en ligne sur son site internet (<https://fr.group.businessdecision.com>) dans la rubrique « Information Réglementée ».

Depuis le 24 mars 2020, date du communiqué de mise à disposition de son Rapport Financier Annuel, la Société n'a pas publié de nouveau communiqué de presse.

4. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Les facteurs de risques relatifs à la Société sont décrits dans le Rapport Financier Annuel.

Il est notamment précisé dans les évènements postérieurs à la clôture que la Société a tout mis en œuvre pour appliquer scrupuleusement les consignes et recommandations des autorités gouvernementales et sanitaires relatifs à l'épidémie de Covid19, dans l'ensemble de ses pays d'implantation. L'objectif premier du groupe est d'assurer la sécurité de ses employés. Un plan de continuité d'activité a été déployé pour, en particulier, mettre en œuvre toutes les facilités de télétravail pour limiter les impacts opérationnels de l'épidémie de Covid19.

La Société n'a pas connaissance, à la date du présent document, d'autres risques opérationnels ou financiers significatifs.

A la connaissance de la Société, il n'existe, en date de dépôt du présent document, aucun litige, procédure d'arbitrage, ou fait exceptionnel autre que l'épidémie de Covid19 dont les conséquences sont, à ce stade, difficilement quantifiables, et ceux mentionnés dans le Rapport Financier Annuel susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la Société.

5. PERSONNES RESPONSABLES

5.1. Nom et fonction de la personne responsable des informations relatives à Business & Decision

Monsieur Pierre-Louis Biaggi
Directeur général de Business & Decision

5.2. Attestation de la personne responsable des informations relatives à Business & Decision

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 26 mai 2020 auprès de l'Autorité des marchés financiers, et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-38 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n°2006-07 de l'Autorité des marchés financiers, dans le cadre de l'Offre initiée par la société Orange Business Services et visant les actions de la société Business & Decision.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Pierre-Louis Biaggi
Directeur général de Business & Decision